

Comment sont prises les décisions ?



COMMENT MENER UNE ACTION EFFICACE AU QUOTIDIEN ?

Collectivement, avec méthode et proximité. L'action municipale repose sur une organisation claire et partagée. Chaque élu est impliqué dans les projets, leur suivi et les décisions. Délégations lisibles, travail en équipe, présence sur le terrain et dialogue constant.

- **Le Maire coordonne et arbitre, mais les décisions se construisent collectivement.**

COMMENT ASSOCIER LES HABITANTS ?

Plusieurs formats simples et accessibles. Groupes de travail, temps d'échanges, balades de quartiers, concertations ciblées, Conseil Municipal des Jeunes...

- **Rendre la participation plus structurée et accessible à tous.**

POURQUOI AGIR AUSSI À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION ?

Parce que de nombreux sujets dépassent la commune : mobilités, eau, déchets, habitat, urbanisme, santé, équipements.

- **Être présent à l'agglomération, c'est travailler en amont, défendre Anthy-sur-Léman et construire des solutions efficaces pour les habitants.**

QUEL EST LE RÔLE DU MAIRE À L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Le Maire représente Anthy-sur-Léman, avec un suppléant qui garantit une continuité de représentation et une meilleure efficacité dans la défense des intérêts d'Anthy-sur-Léman. L'un comme l'autre n'agissent pas seuls. Les positions sont préparées en équipe municipale et, quand nécessaire, avec les habitants.

- **Porter une parole collective, défendre les priorités du village et contribuer à l'équilibre du territoire.**



L'essentiel à retenir

- ✓ Des décisions construites collectivement
- ✓ Une équipe municipale engagée et organisée
- ✓ Des habitants associés
- ✓ Une coopération intercommunale active et exigeante
- ✓ Une méthode fondée sur la clarté, le dialogue et la responsabilité

*L'efficacité naît du travail collectif et de la confiance,
pas des rapports de force.
L'influence n'est pas une question de place,
mais de méthode.*